Saint-Jean-Bonnefonds

Notre commune > bulletin municipal d'information

www.ville-st-jean-bonnefonds.fr

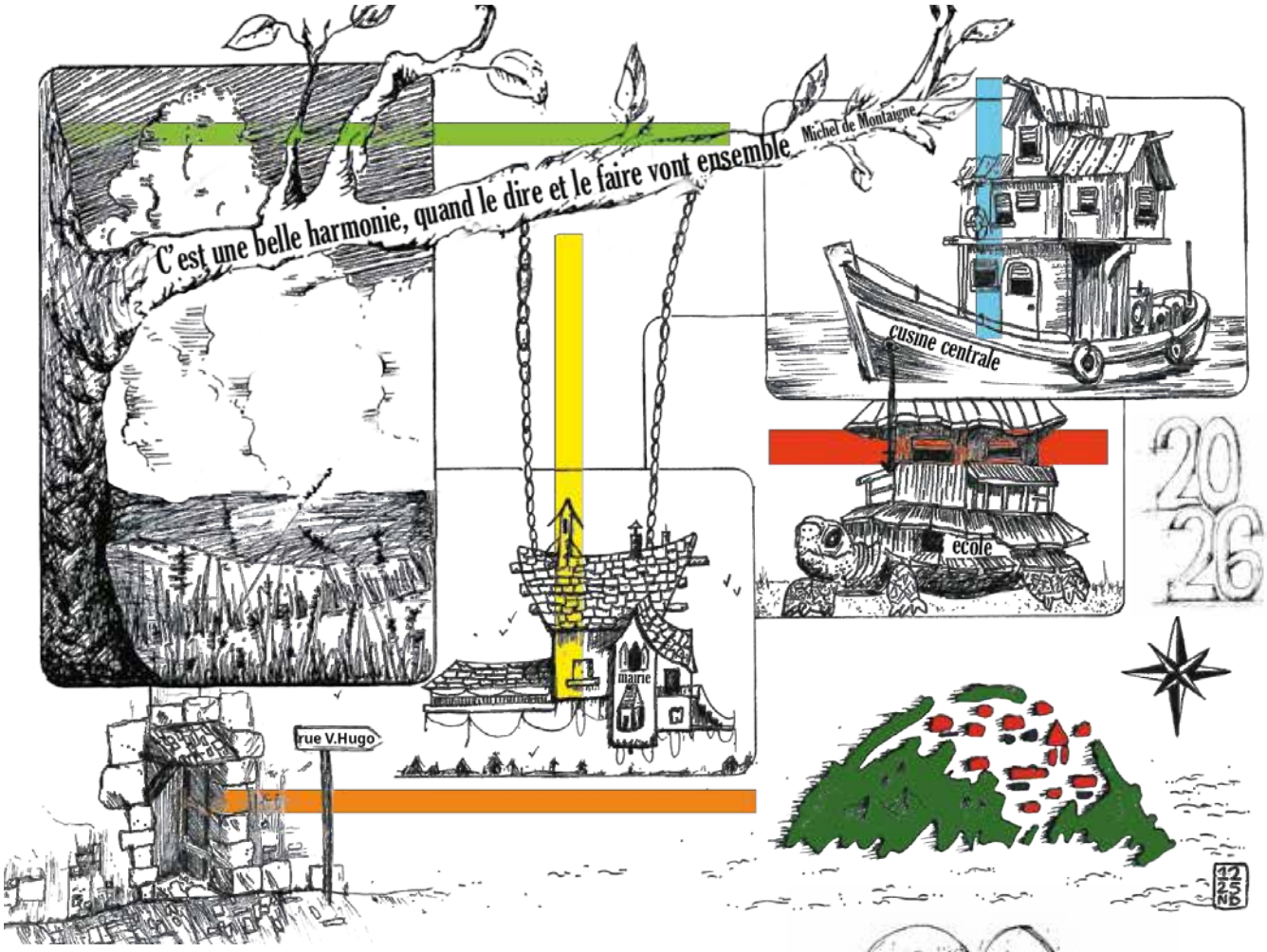

Bonne et heureuse année

2026

Saint-Jean-Bonnefonds

n°80
janvier 2026

SOMMAIRE
EN IMAGES

Ça s'est passé
page 4

Vie Quotidienne
page 8

Travaux
page 12

Social
page 14

Jeunesse
page 16

Culture
page 20

Animation évènements
page 22

Sports et loisirs
page 23

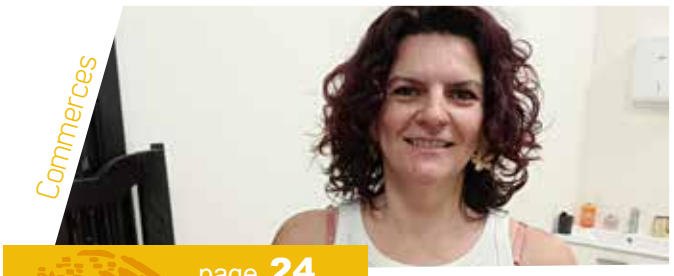
Commerces
page 24

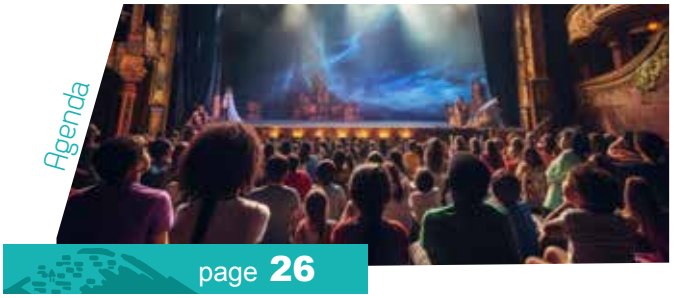
Agenda
page 26

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Ce bulletin de début d'année 2026 vous présente l'actualité de notre commune.

Notre résidence seniors avance à grand pas pour une livraison envisagée en novembre 2026. Financée par le Crédit Agricole et sa filiale Square Habitat qui en assurera la gestion, elle offrira un cadre de vie agréable à ses futurs locataires.

Le bilan, après un an de fonctionnement, de notre espace France Services démontre l'utilité du dispositif et sa pertinence. 80 % des demandes des usagers sont traitées avec une réponse immédiate.

Un mot sur la saison d'hiver qui nous a donné une fin de mois de décembre et un début janvier avec un peu de neige, du verglas et des températures froides. Le déneigement de la commune a été une fois de plus très bien assuré. Le mérite en revient aux agents municipaux que je tiens ici à remercier pour leur réactivité, leur anticipation et la qualité de leur travail. Je rappelle, à ce sujet, l'obligation que nous avons tous de déneiger le trottoir situé devant chez nous. Ne pas le faire peut engager sa responsabilité.

Vos élus agissent aussi dans ce domaine, en veillant à conserver en parfait état de fonctionnement le matériel nécessaire, en anticipant et programmant son renouvellement de manière à en lisser la charge financière. Il s'assure également d'organiser des astreintes adaptées aux besoins et de former le personnel nécessaire.

Sur ce sujet comme sur bien d'autres, faire de la politique au service des habitants, au plus près du terrain, en prise avec les réalités concrètes est le noble engagement des élus municipaux de notre pays. Nos 35000 communes sont en effet un maillon essentiel de notre république, fondé sur l'engagement d'élus locaux responsables, pragmatiques et pour la plupart quasi bénévoles.

Permettez-moi de vous dire que si notre Etat était géré par des élus locaux, il ne serait pas dans cette situation.

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Je compte sur la participation la plus large possible à ce scrutin qui est déterminant pour l'avenir de notre commune en rappelant que voter est un devoir citoyen.

Je veux remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont oeuvré pour notre commune durant ces six années du mandat municipal qui s'achève et ont décidé de ne pas se représenter. Ils méritent notre respect pour le temps important qu'ils ont concacré à leur engagement, avec loyauté et le souci constant de l'intérêt général de la commune.

Une nouvelle équipe s'est rassemblée derrière Anne Garzena, actuellement adjointe au maire, pour constituer une liste qui se présentera à vos suffrages en mars prochain. Cette équipe vous présentera son plan de mandat très rapidement.

Toutes et tous ont décidé de s'engager ou de se ré-engager pour leur commune. Je les félicite pour cet engagement. Il doivent être respectés et soutenus car il leur faudra courage et abnégation pour faire face à la lourde charge que représente ces mandats locaux.

En ce qui me concerrne, vous le savez également, j'ai décidé de ne pas me représenter pour un nouveau mandat de maire. La vie de maire est en effet intense et dévorante bien que passionnante. Une vie que j'ai aimée et aimerai jusqu'à son terme mais qu'il faut savoir arrêter.

M'engager pour notre commune m'a comblé. Je n'ai évidemment pas la prétention d'avoir tout réussi. Je n'ai pas non plus le sentiment du devoir accompli, car le devoir n'est jamais totalement accompli. Dans quelques semaines, je quitterai ma fonction en toute simplicité, en paix avec ma conscience, en fidelité avec mes valeurs.

Bonne et heureuse année 2026 pour vous et vos familles.

Le Maire Marc Charavne

Bulletin municipal d'information

Directeur de la publication :
Gilles Chardigny
Dépôt légal > août 2021
Revue diffusée gratuitement dans tous les foyers saint-jeandaires.
Reproduction interdite.

Réalisation

Service communication
Mairie - BP 50014
42651 St-Jean-Bonnefonds cedex

04 77 95 07 03

ville-st-jean-bonnefonds.fr
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

imprimerie images création et impression

Ça s'est passé

Le 4 septembre, les ateliers numériques ont repris à l'Espace France Services, ils ont lieu tous les jeudis matin.

Samedi 6 septembre, les Saint-Jeandaires ont pu rencontrer les associations locales pour s'inscrire à leurs activités lors du Forum des associations.

Une fête de l'agriculture et un rodéo se sont déroulés au Grand culty **le dimanche 7 septembre.**

Le 19 septembre, le don du sang a été organisé au Pôle sportif Marie-Amélie Le Fur.

Pour l'ouverture de la saison culturelle, c'est le groupe les Mécanos qui a proposé le 1er spectacle.

Des visites guidées ont été organisées à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine le **21 septembre.**

L'exposition de photos de Hervé Nègre a débuté le **7 septembre** à Maison du Passementier.

Le 22 septembre, l'artiste photographe Hervé Nègre est venu rencontrer le public et expliquer sa démarche artistique.

Une conférence a été organisée **le 23 septembre** au Relais Parents Enfants (RPE).

Le 9 octobre, les petits Saint-Jeandaires ont pu déguster « le Grand repas » à la cantine, un menu spécial composé par le Chef César Troisgros et réalisé par notre cuisine centrale.

Le Club de Karaté Saint-Jeandaire a fête ses 30 ans d'existence le **27 septembre.**

Le traditionnel vide-grenier a eu lieu le **5 octobre** en centre-ville.

Le 8 octobre, l'association Atousports a remis un chèque à l'association les Yeux du coeur.

Le 9 octobre, une journée portes ouvertes à l'Espace France Services a proposé des ateliers ludiques et une conférence sur les cyberarnaques.

La bourse locale d'échange du SEL a organisé une journée pour faire connaître ses activtés **le 11 octobre** au Pôle festif du Fay.

Le 11 octobre, à l'occasion de son Assemblée Générale, St-Jean sport détente a remis 2 dons de 1000€, l'un à ASSE coeur vert et l'autre à CHU Kids 42.

Mi-octobre - L'institut médico-éducatif « les 4 vents » de Firminy est venu découvrir le Musée.

L'école Saint-Joseph a participé à un atelier autour de l'automne dans le cadre du festival photo, **le 14 octobre**

La médiathèque a organisé une soirée quiz star le **17 octobre.**

Le CCAS a emmené les grands-parents et leurs petits-enfants au Musée de l'illusion et à mini world à Lyon pour la sortie inter-générationnelle. **Le 21 octobre**

Dans le cadre de la saison culturelle, un spectacle pour enfants, **« le manoir de tante marguerite »** a été programmé à la Trame

Pierrick Courbon, député, a remis la médaille de l'Assemblée Nationale à Jeannot Plumet de la FNACA en présence de Marc Chavanne, Maire de St-Jean-Bonnefonds, et Régis Juanico, conseiller départemental. **Le 21 octobre**

Les contes en pyjama ont fait le plein le **21 octobre** à la médiathèque.

Le cyclocross a été organisé le **1er novembre** sur le site du pôle sportif Marie-Amélie Le Fur.

Le 2 novembvre La photographe Camille Bourhis a présenté son travail à un nombreux public.

Le 18 octobre un tournoi au profit d'octobre rose a été organisé par le SJBABG

Samedi 15 novembre les organisateurs de la Marche contre le cancer ont remis les bénéfices de la journée à la Ligue contre le cancer.

La soirée jeux de société de la médiathèque, le **14 novembre,** a réuni les familles loin des écrans.

Deux cycles de 6 séances de sophrologie se sont déroulées dans le cadre du programme d'activités des seniors programmé par le CCAS.

Le spectacle des Mountain Men s'est tenu à guichet fermé le **7 novembre** dans le cadre de la saison culturelle.

A l'occasion de la commémoration du **11 novembre,** Le Maire a remis la médaille de la ville à Alain Barge et Roger Flandin et Nicole Pionnier.

Le traditionnel loto de la Roseraie a rassemblé résidents, familles et amis, **le 15 novembre**, dans l'espoir de remporter le gros lot.

Le 16 novembre, le spectacle « J'ai le droit » a été proposé dans le cadre de la journée des droits de l'enfant.

Les écoles de la commune sont venues découvrir les expositions photos – ici celle de Camille Bourhis, **le 20 novembre**

Le pôle sportif Marie-Amélie Le Fur a accueilli la Coupe de France Sud de karaté mix les **22 et 23 novembre.**

Dans le cadre de la CTG (convention territoriale globale) un Café des partenaires a été organisé à l'Espace France Services le **17 novembre.**

Le club du 3ème a fêté les anniversaires en 0 et 5 **le 27 novembre** à l'Amicale de la Barallière.

A l'occasion du concert de Ste Cécile, le **22 novembre,** le Maire a remis la médaille de la Ville à Marc Messana pour plus de 25 ans d'engagement associatif et municipal.

Le comité d'animation a organisé son traditionnel Marché de Noël les **29 et 30 novembre** à l'Espace Associatif du Centre Bourg.

La traditionnelle soirée de Ste-Barbe a eu lieu au pôle festif de la Talaudière. **Le 4 décembre.**

Le **29 novembre ,** les lauréats des maisons fleuries ont été récompensés.

Le 3 décembre, Le Maire a participé à la remise des diplômes du brevet aux collégiens du collège de Aristide Briand de Terrenoire.

À l'occasion du Téléthon le tournoi de volley a réuni une douzaine d'équipes très motivées.

Les **29 et 30 novembre,** les jeunes de l'Espace jeunes ont participé à la collecte au profit de la Banque alimentaire.

Les clowns explosifs du spectacle « in petto interno » ont ravi le public **le 12 décembre à La Trame.**

La Kermesse de Noël, sur la place St-Charles, **le 17 décembre**

L'association de parents d'élèves de la Barallière a organisé une fête de Noël **le vendredi 12 décembre**

Les enfants qui mangent à la cantine ont accueilli des élus parmi eux à l'occasion du repas de Noël le **18 décembre.**

Élections municipales et communautaires

15 et 22 mars 2026

Les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 15 et 22 mars 2026.

Selon leur secteur géographique, les électeurs inscrits sur les listes électorales pourront voter dans l'un des 5 bureaux de vote de la commune :

- Bureaux 1 et 2 : Mairie.
- Bureaux 3 et 4 : Amicale de la Baraillère.
- **Attention ! Changement pour le bureau 5 : Il se tiendra au pôle du Fay.**

Chaque français, qui devient majeur, est inscrit automatiquement sur une liste électorale, sous certaines conditions. Ces conditions diffèrent selon qu'il habite en France ou à l'étranger.
Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales sur service-public.gouv.fr
Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne.**
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie ou en consulat.**

Pour vous inscrire :

- En ligne sur le site service-public.gouv.fr
- **En Mairie :** fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile . Vous remplirez sur place votre demande d'inscription.

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

Avoir le droit de vote, implique de :

- Posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne.
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- Son domicile principal.
- Sa qualité de contribuable.
- Sa qualité de gérant de société.

FAIRE ÉTABLIR UNE PROCURATION N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE :

A l'approche des élections municipales, le Ministère de l'Intérieur vient de généraliser la procuration 100 % dématérialisée grâce à l'application France Identité.
Pour cette démarche entièrement en ligne, il suffit de disposer de la nouvelle carte d'identité au format bancaire et d'une identité numérique certifiée.
Les agents de l'Espace France Services sont à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

Dans tous les autres cas :

Vous devez utiliser le service maprocuration.gouv.fr : Il vous permet de désigner un électeur chargé de voter à votre place pour une élection ou un référendum :

1> Vous devez vous identifier avec France Connect.

2> Vous recevrez ensuite un mail indiquant la référence de votre demande. Vous devrez alors **vous rendre en personne avec votre pièce d'identité** dans un commissariat (où qu'il soit) ou une gendarmerie (où qu'elle soit) ou votre consulat ou ambassade. Vous recevrez ensuite un mail contenant le récépissé de votre demande de procuration, puis un mail confirmant la validité (ou l'invalidité) de votre procuration.

S'agissant de l'électeur chargé de voter à votre place (votre mandataire), vous devez connaître :

- Soit sa date de naissance et son numéro d'électeur.
- Soit sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote.

À noter

Si un handicap ou une maladie grave vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un agent de police ou de gendarmerie vienne à votre domicile ou dans l'établissement spécialisé où vous êtes (Ehpad, Hôpital ...) pour y vérifier votre identité.
Vous devez faire cette demande par écrit et y joindre une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer.

Les différents processus de tri des déchets

L'année 2025 a vu de nombreuses évolutions dans le domaine.

La plus discutée a été la mise en place du QR Code obligatoire pour l'accès en déchèterie.

Pourquoi un contrôle d'accès ?

Pour maîtriser le coût global avec une priorité d'accès aux habitants de Saint-Etienne Matropole (SEM).

Près de 80 000 comptes ont été crées et au 30/09, près de 50 000 usagers avaient utilisé moins de 10 passages sur 30 accordés. 23 000 usagers n'avaient pas encore utilisé leurs droits.

Cette mise en place de contrôle a fait polémique, certains élus ayant plaidé pour sa suspension, voire sa suppression.

Des évolutions sont à l'étude. Il est constaté une baisse des tonnages de 17 978 tonnes en déchèteries, de même qu'une baisse de la collecte des ordures ménagères de 836 tonnes. Ces actions ont généré une économie de plus de 1 375 000€.

Par contre on peut noter une augmentation de 426 tonnes des déchets sauvages collectés par les communes de SEM. Saint-Jean-Bonnefonds ne fait exception, nos services ont collecté environ 70 tonnes en 2025. Cela représente une augmentation par rapport à 2024 (50 tonnes). Nos constatations nous amènent à penser que la majorité des dépôts sauvages proviennent de « petites entreprises » ou « d'auto-entrepreneurs » ou « bricoleurs » du dimanche.

D'ailleurs quelques belles « prises » de contrevenants ont été réalisées cette année et les procédures judiciaires sont en cours. Nous poursuivons systématiquement ces délinquants lorsque cela est possible.

Le tri à la source des déchets alimentaires.

2300 tonnes ont été collectées en 2024, ce qui représente 8,5kg/an et par habitant.

Notre Commune est équipée de 13 points d'apport volontaire en divers lieux et des distributions de composteurs individuels ont été organisées pour les ménages résidant en maison particulière.

Des bio-seaux sont toujours disponibles en Mairie, afin de faciliter ce tri.

Ces déchets alimentent une unité de méthanisation qui produit du bio-gaz ainsi que du fertilisant pour l'agriculture : 1 tonne de déchets alimentaires méthanisée c'est 1 mois d'énergie d'un foyer.

Les colonnes collecte grands cartons et les containers à verre.

Les colonnes grands cartons ont été déployées sur la Commune.

4 containers sont installés (Place St Charles, Rue Sœur Marie de Béthanie, Rue Victor Hugo, Rue Paul Rollat).

Pour rappel les cartons non déchiquetés et ne rentrant pas dans le bac jaune ne sont pas collectés.

Les commerçants doivent se rendre en déchèterie pour ce service.

Les bacs à verre installés en différents points de la Commune permettent de récupérer les emballages qui seront recyclés et donc réutilisés.

France Services est ouvert depuis 1 an

Le 4 novembre 2024 ouvrait France Services, 7 rue rue Jean-Etienne Dussigne (à coté de l'église), où les 3 conseillers, agents de la Commune, Cécile BOURGUIGNON, Céline REDON et Marco DA COSTA-LACHAL vous accueillent pour vous informer et vous aider dans les démarches administratives.

Horaires :

Lundi Sur RDV

Du Mardi au Vendredi 8h30 à 12h00 et 13h30à 17h00

Samedi ouvert de 9h00 à 12h00

PAR TÉLÉPHONE : 04 77 95 11 93

Les partenaires et services proposés :

- 13 partenaires nationaux
- Partenariat ponctuel avec les acteurs locaux :
  - Travailleurs sociaux du département de la Loire.
  - QR code déchetterie SEM
  - Renouvellement abonnement STAS
- Les services + :
  - QR code déchèterie SEM
  - Renouvellement abonnement STAS

Bilan:

Sur cette première année, 2697 personnes différentes ont poussé la porte de France Services.

Dans près de 80 % des cas traités, une réponse immédiate est apportée.

Près de la moitié des usagers sont Saintjeandaires ; des stéphanois, talaudiérois et sorbérans sont également usagers de France Services.

Les plus de 55 ans sont les plus nombreux à venir à France Services.

Les demandes les plus courantes concernent la CARSAT (Retraites) et l'ANTS (France Titres).

La CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) complètent la liste des organismes les plus sollicités.

Des permanences se tiennent à France Services :

Mission Locale : Mardis matins sur RDV au 04 77 01 34 00.

La MIFE (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi) : Le 1er Vendredi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Guichet unique (RPE) : Mercredis après-midi.

Ma Commune Ma Santé (Mutuelle) : Les 13 janvier, 5 février, 24 février, 19 mars 2026 sur RDV. Tél 04 77 95 11 93.

DGFIP (Impôts) : Pendant les campagnes d'impôts. Reprise des permanences en présentiel en Avril.
Tous les Mercredis en visio avec prise de RDV sur le site des impôts ou à France Services.

Oélie Saur (Service de l'eau) : 2 fois par an.

Des ateliers se déroulent dans les locaux :

Atelier numérique : Les Jeudis matins 9h30 à 12h30 sur inscription.

Permanence d'écoute Parents, Jeunes, Enfants : le 1er Lundi de chaque mois.

L'Agence Postale Communale a rejoint le dispositif le 31 mars 2025 aux mêmes horaires.

Depuis son ouverture, l'Agence Postale Communale reçoit en moyenne 24 clients par jour, sur 4 jours et demi d'ouverture aux mêmes horaires que France Services et est en capacité d'offrir les mêmes services qu'un bureau de poste, hormis les virements internationaux et un accès aux comptes bancaires..

La direction de la Poste et la Commune ont signé une convention assurant leur présence pour 9 années.

Lutte contre les frelons asiatiques

La Commune est particulièrement engagée dans la lutte contre les frelons asiatiques, avec l'aide du Syndicat d'Apiculture, en particulier de Monsieur Rachid ARBOUCHE, et des apiculteurs de la Commune, en particulier Florence GAYE, que nous remercions vivement pour leur vigilance et leurs actions.

L'année 2025 a été très impactée par la présence de nids de frelons. Plus de 40 nids ont été détruits et 420 reines ont été piégées.

Pour information, 1 nid détruit c'est 7 nids de moins l'année suivante.

Le piégeage dès le mois de mars est capital avant la nidification et permet de réduire l'implantation des insectes.

La lutte contre cette espèce invasive qui détruit, entre autres les ruches et nids d'abeille, est régie par Mme la Préfète de la Loire, suite à l'arrêté DT-24-0314 du 8 Août 2024.

Il est impératif de signaler la présence de nids de frelons sur le site internet

www.frelonsasiatiques.fr/signaler-frelon-asiatique-auvergne-rhone-alpes.html

Pour plus d'informations, vous trouverez ci-joint, les actions à mettre en place en vous indiquant les bonnes mesures à prendre, pour lutter efficacement contre ce fléau.

La Commune de Saint Jean Bonnefonds participe activement à ce combat en fournissant gratuitement des pièges, disponibles en Mairie.

D'autre part la Commune participe financièrement à la destruction des nids chez les particuliers, sur présentation de facture, RIB, et justificatif de domicile.

Vous pouvez également signaler la présence de nids sur la boite contact de la Mairie :
contact@ville-st-jean-bonnefonds.fr

Le Syndicat d'Apiculture de la Loire est le principal partenaire dans ces actions de destruction et de prévention.
syndicat-apiculture-loire.fr I 06 65 36 46 40

La police municipale s'est renforcée

Depuis le 1er septembre, deux nouveaux policiers municipaux nous ont rejoint.

Julien AROUD est responsable de ce pôle Police Municipale, qui par ailleurs, intervient sur les territoires des communes de Saint-Héand, Fontanès, et Marcenod, dans le cadre d'une convention inter-communale, sous la responsabilité des Maires des communes citées.

Crédit Photo : Isabelle Mimoun Le Progrès

Notre Police Municipale est désormais équipée de deux véhicules avec quatre agents, qui assurent aux Saintjeandaires, une présence accrue sur la voie publique et un suivi encore plus actif sur le visionnage de notre réseau de caméras de vidéo-protection. Leur mission première reste la prévention, sur des plages horaires augmentées et des échanges quotidiens avec la population, au plus près des préoccupations des citoyens.

Ce renforcement représente un investissement conséquent pour le budget communal et même si notre Commune est considérée par la Police Nationale, comme une commune sans problématique particulière, nous ne vivons pas « sur une île déserte » et sommes impactés par les sujets récurrents liés à la sécurité de la population et aux divers trafics.

POINT TRAVAUX

Une nouvelle rubrique dans votre bulletin !

Afin de mieux connaître notre commune, nous vous proposons désormais un coup de projecteur sur les noms de nos rues.

En octobre 2025 nous avons célébré les 80 ans de la Sécurité Sociale, l'occasion d'évoquer la rue Ambroise Croizat, située dans le bourg.

Ambroise Croizat est né en 1901, en Savoie. Ouvrier depuis ses 13 ans, il s'investit au sein de la la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, et en devient le secrétaire général en 1928. Il entre au Parti communiste dès sa fondation, en 1920. Il est élu député de la Seine sous le Front populaire, puis est réélu en 1945.

En tant que ministre du Travail, de novembre 1945 à décembre 1946 et de janvier à mai 1947, il met en place le régime général de la sécurité sociale, issu du programme du Conseil national de la Résistance, en coopération avec Pierre Laroque, haut fonctionnaire français.

Sous son ministère, les allocations familiales sont doublées, la rémunération des heures supplémentaires est augmentée de 50% et l'abattement de 10 % sur les salaires féminins est supprimé. Il généralise la médecine du travail, met en place les conventions collectives et crée le statut des mineurs. Ses actions lui valent le surnom de « ministre des travailleurs ».

Il décède le 11 février 1951. Un mois plus tard, le 11 mars, le conseil municipal donne le nom d'Ambroise Croizat à la rue la Talaudière, afin de lui rendre hommage.

Parking rue Victor Hugo

Les travaux se sont déroulés du mois de juillet au mois de novembre. Ainsi 20 places de parking sont créées avec des matériaux identiques à ceux de la rue Victor Hugo. Une gestion raisonnée des eaux pluviales a été mise en place grâce à des bassins de rétention avant rejet au collecteur principal. La moitié de la surface est réalisée en pavés ajourés de manière à favoriser l'infiltration des eaux de surface et donc de limiter le ruissellement. Une attention particulière a été portée à l'éclairage public, avec l'installation de candélabres à détection radar, ceux-ci ne s'allumant qu'en cas de passage d'un piéton ou d'une voiture. Une liaison piétonne permet de rejoindre le quartier de Thiollière via le stade.

Conformément aux engagements pris avec la famille Gagnaire, 3 garages ont été reconstruits en partie haute en remplacement de ceux démolis en partie basse. Cet échange de terrain a permis de valoriser une surface foncière municipale inutilisée. Le terrain situé entre ce nouveau parking et les terrains de tennis de Thiollière n'a pu être intégré à cet aménagement en raison des aléas miniers. L'ensemble de cette opération a été couverte par le budget imparti. La signature des actes notariés interviendra prochainement afin de clore ce projet.

POINT TRAVAUX

En ce début d'année un point sur les travaux en cours concernant les bâtiments et la transition énergétique.

Nouvelle piscine intercommunale

Le chantier de la nouvelle piscine de Sorbiers se poursuit normalement. Les élévations des murs extérieurs sont en cours et le gros œuvre progresse rapidement. Bien sûr, pour ce type d'équipement, les travaux intérieurs prendront plus de temps mais l'objectif est une ouverture pour fin d'année 2026.

Réseau de chaleur

Depuis mi-octobre le réseau de chaleur est fonctionnel. Les travaux en chaufferie sont terminés et la production de chaleur se fait à partir de la chaudière bois.

La transition énergétique est en marche dans notre commune car cette chaufferie, qui alimente 12 sous-stations pour 6 abonnés, substitue par une énergie renouvelable locale, 87% d'énergie fossile, et permet ainsi d'éviter de rejeter 827 tonnes de CO2 dans l'atmosphère soit l'équivalent de 320 véhicules diésel parcourant 10 000 Km.

Les abonnés seront aussi gagnants car le prix que nous avions fixé au départ est maintenu à savoir 5,2 centimes HT le KWH utile (5,8cts TTC) et 75 euros HT le KW souscrit (79,13€ TTC) ce qui globalement représente une économie de 8% en moyenne par rapport au chauffage au gaz avec une facture beaucoup plus stable dans le temps.

Isolation de l'école élémentaire Lamartine

Le chantier d'isolation de l'école Lamartine va rentrer dans la phase importante de la pose de l'isolant. En effet tous les travaux préparatoires sont maintenant terminés. Nous faisons en sorte de limiter au maximum les nuisances pour les élèves et les enseignants car c'est une opération importante dont la fin est programmée pour juin 2026.

L'été 2026 sera consacré aux travaux de remise en état de l'ensemble des classes concernées avec une réfection des peintures. La rentrée 2026 se fera dans une école rénovée dont le confort en été comme en hiver sera nettement amélioré avec à la clé, une économie d'énergie non négligeable car la consommation sera divisée par 2. Cette école est dès à présent alimentée par le réseau de chaleur fonctionnant à 87% au bois.

Des panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective complèteront les performances énergétiques de ce bâtiment.

Pôle festif du Fay

Après une étude des différentes procédures judiciaires le SIVU (communes de Saint Jean Bonnefonds et Sorbiers) a décidé d'entreprendre les travaux de réfection de la toiture sans passer par une nouvelle expertise judiciaire qui aurait encore retardé la mise à disposition de la salle de 18 mois supplémentaires.

Les travaux de réfection complète de la toiture du pôle festif du Fay ont donc commencé. Les équipements intérieurs ont été déposés. Les travaux extérieurs de démontage des éléments composant la toiture vont débuter prochainement.

La durée du chantier est fixée à neuf mois sans compter les intempéries et les aléas techniques qui peuvent intervenir en cours de chantier.

Programme d'animations seniors du 1er semestre 2026

De janvier à l'été 2026, le CCAS, propose son désormais traditionnel programme d'activités réservé aux seniors :

À partir de mars pour 6 séances

Mémoire et jeu

Venez stimuler votre mémoire et muscler vos capacités cognitives par le jeu.

Dates et conditions à retrouver dans le programme séniors disponible dans les sites municipaux et chez le commerçants à partir du 28 janvier.

Spectacle Gaga : «Gaga des stéphanois»

vendredi 3 avril

à 14h30 – La Trame Saint-Jean Bonnefonds

Les artistes Philippe AYANIAN et Quentin JAFFRES sortiront de leur théâtre « le Triomphe » pour venir vous faire rire lors d'un spectacle historico-gaga-comique qui parle de vous les belets , Fouilla !

Tarif **5€**, réservation en mairie à partir du lundi 2 mars.

Sortie Séniors en Chartreuse

vendredi 29 mai

- Visite du monastère de la Grande Chartreuse
- Déjeuner à St-Pierre de Chartreuse
- Visite des caves de la liqueur de Chartreuse.

Départ à 8h – rond-point de la médiathèque

Tarif : **40€**

A NOTER :

Sortie familiale à Aix les Bains

Samedi 22 août

ouverte à tous sans conditions

Tarifs : adultes **20€** – enfants **10€**

Attention, le repas de midi n'est pas compris dans le prix, chacun pourra, soit prévoir un pique-nique, soit aller au restaurant de son choix sur place.

Résidence senior :
pour vivre sans contrainte et en sécurité après 60 ans.

Dès 2021, un groupe d'élus a travaillé sur un projet de logements réservés aux plus de 60 ans, autonomes, s'inscrivant dans un parcours résidentiel raisonné afin de se garantir des conditions de vie optimales en terme de confort, de sécurité et d'indépendance.

Après avoir visité et étudié des structures existantes, le groupe de travail a défini un projet d'immeuble avec ascenseur, composé de logements en location de types T1, T2 et T3, avec cuisine équipée, douche à l'italienne, balcon / terrasse et une place de stationnement possible par logement.

Une prestation de «maîtresse de maison » les matins et des espaces communs (salon et salle de sport) complètent le projet.

Ce programme voit enfin le jour sur le site de Beaulieu avec une vue exceptionnelle sur le Pilat et la vallée du Gier.

Le Crédit Agricole a financé la construction et c'est sa filiale immobilière « Square habitat » qui en assurera la gestion en lien étroit avec la mairie.

Au total, ce sont 26 logements qui seront disponibles à la location : 2 T1 d'environ 34m², 17 T2 d'environ 50m² et 7 T3 d'environ 68m².

Le bâtiment bénéficiera des nouvelles normes thermiques et sera raccordé à la chaufferie bois afin d'assurer un maximum de confort aux résidents.

La livraison est prévue à la fin de l'été 2026.

Les logements sont accessibles sans conditions de ressources. Attention il ne s'agit pas d'un établissement médicalisé donc il ne s'adresse pas aux personnes dépendantes.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous faire inscrire à la mairie ou l'Espace France Services, pour assister à une réunion d'information qui aura lieu en mai 2026.

Les logements seront habitables à l'automne 2026.

Inscriptions à l'école maternelle : **Préparez la rentrée 2026-2027 !**

La période d'inscription pour l'année scolaire 2026-2027 est ouverte. Nous invitons les parents des enfants entrant en Petite Section (nés en 2023) ou des nouveaux arrivants à suivre les étapes suivantes :

L'inscription de votre enfant se déroule en deux étapes obligatoires :

Étape 1 : La pré-inscription en Mairie

Vous devez obligatoirement effectuer la pré-inscription de votre enfant.

Comment procéder ?

- En Mairie : Présentez-vous au pôle éducation muni des documents suivants :
- Le Livret de famille.
- Un justificatif de domicile récent.
- En ligne : Remplissez le formulaire sur le site internet de la commune : www.ville-st-jean-bonnefonds.fr/premiere-inscription-a-l-ecole
- Un justificatif de pré-inscription vous sera délivré par la Mairie.

Étape 2 : L'admission auprès de l'école

Une fois le justificatif de pré-inscription obtenu, vous devez prendre rendez-vous avec la direction de l'école concernée.

Documents à fournir à l'école :

- Le justificatif de pré-inscription délivré par la Mairie.
- Le Carnet de santé de l'enfant, attestant des vaccinations obligatoires.

À petits pas... vers l'école maternelle :

Le dispositif passerelle

L'entrée à l'école est un grand changement. Pour accompagner au mieux les jeunes enfants et leurs parents, la commune propose le dispositif «Passerelle école crèche».

Cette initiative est mise en place en partenariat avec la crèche Les Petits Mômes et l'école maternelle Lamartine.

- **L'objectif :**
  Familiariser progressivement les enfants de la crèche avec l'environnement et le rythme de l'école maternelle.
- **Le principe :**
  Les enfants concernés peuvent venir à l'école le matin, puis sont raccompagnés à la crèche vers 11h10 par le personnel de la crèche.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du guichet unique petite enfance pour connaître les modalités de participation à ce dispositif d'adaptation.

Newsletter intercommunale pour les parents « Parent'hèse »

Fini les papiers perdus ou les recherches d'informations de dernière minute !

Cette newsletter est conçue pour être un outil pratique, vous fournissant en un clin d'œil toutes les informations qui vous concernent :

- Un agenda avec les différents évènements à ne pas manquer
- Des retours sur les actions
- Des thèmes abordés

Comment s'inscrire ?

Il suffit de quelques clics :

1 > Rendez-vous sur le site Internet de la Mairie
2 > Cliquez sur l'onglet Parentalité
3 > Cliquez sur Newsletter
4 > Scannez le QR code
5 > Entrez votre adresse email et validez.

En vous inscrivant, vous recevrez l'essentiel de l'information, directement dans votre boîte de réception.

3e Édition de la Fête du Livre Jeunesse : **Préparez-vous à un Incroyable Voyage !**

Lecteurs passionnés, enfants, jeunes, parents et curieux, notez bien ces dates :

la 3e édition de la Fête du Livre Jeunesse revient dans notre commune du

2 au 7 mars 2026 !

Cette année, l'événement vous invite à une exploration sous le thème enchanteur de l'« Incroyable Voyage ». Que ce soit à travers la savane, les pays, le monde des princesses ou au fil des pages de l'imaginaire, le livre sera notre passeport pour l'aventure.

Une semaine dédiée à la lecture et à l'imagination

Organisée par la mairie, cette fête s'adresse à tous, des tout-petits aux adolescents, aux familles, aux grands-parents, aux enseignants et à tous les amoureux du livre et proposera un programme riche et varié :

- Rencontres d'auteurs et d'illustrateurs : Des professionnels du livre jeunesse viendront partager leur passion et leurs secrets de création lors du Salon du Livre le samedi 7 mars.
- Ateliers créatifs
- Spectacles et lectures contées : Des moments magiques pour donner vie aux récits de voyage.
- Expositions : Découvrez les œuvres réalisées par les enfants.
- Vente de livres : Un espace dédié pour dénicher les dernières nouveautés et les classiques.

Le livre, un départ immédiat !

L'« Incroyable Voyage » est une invitation à s'ouvrir au monde et à l'autre. C'est l'occasion parfaite pour nos jeunes de découvrir de nouveaux horizons et de développer leur curiosité.

Toutes les animations se dérouleront sur différents sites de la commune.

Nous vous attendons nombreux pour cette semaine exceptionnelle, pour faire le plein d'histoires et rêver d'évasion !

Un tremplin vers l'emploi :
Les places AVIP en crèche

Pour faciliter l'accès à l'emploi et la formation, la Municipalité s'engage aux côtés des parents demandeurs d'emploi. Nous vous rappelons le dispositif des **Crèches à Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP)**, un label créé par l'État, la CAF et France Travail, pour lever l'un des freins majeurs à la reprise d'activité : la garde d'enfant.

Le dispositif AVIP répond à une double ambition:

- Lever l'obstacle de la garde pour les parents en démarche active de recherche d'emploi ou de formation professionnelle.
- Favoriser l'inclusion des enfants de ces familles qui sont plus souvent éloignés des modes d'accueil classiques.

Nos Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) labellisés AVIP s'engagent à accueillir les enfants de moins de trois ans dont les parents sont demandeurs d'emploi.

En tant que parent, vous vous engagez à :

- Mener une recherche d'emploi active.
- Être accompagné de manière intensive par votre référent emploi.

La crèche s'engage à :

- Accueillir votre enfant (pendant un minimum de 10 heures par semaine), afin que vous puissiez consacrer ce temps à vos démarches professionnelles.
- Travailler en étroite collaboration avec votre référent France Travail ou Mission Locale.

Cet engagement est contractualisé par un contrat d'engagement réciproque signé par les trois parties.

Intéressé(e) par le dispositif ? N'hésitez pas à vous rapprocher du Guichet Unique ou de votre conseiller France Travail / Mission Locale pour en savoir plus sur les modalités d'admission et d'orientation vers nos crèches labellisées.

Envie d'un Job d'Été ?
Postulez maintenant !

La Municipalité renouvelle son engagement auprès des jeunes de la commune en proposant, pour l'été 2026, plusieurs postes saisonniers au sein de nos services. C'est une occasion de faire vos premiers pas dans le monde du travail, tout en participant concrètement à la vie de la commune!

Des missions variées pour une expérience enrichissante

Que ce soit aux services techniques (entretien des espaces verts, bâtiments...), à l'accueil de loisirs, ou pour assister les services administratifs, ces emplois d'été vous permettront de :

- Découvrir le monde du travail et ses exigences,
- Acquérir de nouvelles compétences et développer votre autonomie,
- Travailler dans différents services de la collectivité et comprendre leur fonctionnement,
- Participer activement à l'amélioration du cadre de vie des Saint jeandaires.

Comment postuler ?

Si vous êtes motivé(e) et disponible cet été, nous vous invitons à déposer votre candidature dès à présent !

Le dossier de candidature doit obligatoirement comprendre :

1. Un Curriculum Vitae (CV) à jour.
2. Une Lettre de Motivation expliquant votre intérêt pour cette expérience, le service souhaité et vos disponibilités.

Où et Quand ?

Veuillez adresser votre candidature au service des Ressources Humaines directement à l'accueil de la Mairie.

Ne manquez pas cette opportunité de gagner en expérience et en autonomie.

Chantier International :

Deux semaines d'échanges et d'action citoyenne !

Notre commune accueillera, comme chaque année, un chantier international de jeunes bénévoles. **Du 11 au 25 juillet 2026**, des jeunes volontaires venus de plusieurs pays se rassembleront pour un projet combinant travail et enrichissement culturel.

L'objectif principal de ce chantier sera le balisage et l'entretien de nos sentiers, pour la sécurité des promeneurs et la valorisation de notre patrimoine naturel.

Au-delà de l'effort physique, ces journées seront rythmées de magnifiques moments de partage avec les habitants et entre jeunes, les soirées seront dédiées à la découverte mutuelle,. Ces jeunes, de nationalités diverses, échangeront sur leurs cultures, leurs langues et leurs visions du monde.

Nous vous donnons rendez-vous pour cette nouvelle édition !

VIE SCOLAIRE

Comme chaque année scolaire, l'accueil et les activités, proposés aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune, restent toujours une de nos préoccupations majeures.

Pour tous nos jeunes concitoyens, différents dispositifs tant sportifs que culturels sont reconduits à chaque rentrée, sans oublier les temps d'accueil matin et soir et le temps méridien.

DISPOSITIFS PROPOSES POUR LES ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES

- Dispositif « Le matin, je vais à pied à l'école » : pris en charge des enfants par des agents municipaux, **service gratuit.**
- Accueils périscolaires du matin et du soir : encadrés par des agents municipaux : ATSEM et Animateurs
- Temps méridien : avec un repas préparé par notre cuisine centrale « De la terre à l'assiette » composé de produits locaux et de saison, pour la plupart bios et sinon issus d'agriculture raisonnée. Ce temps méridien est encadré par des agents municipaux, des animateurs et des ATSEM : avec un adulte référent par table.
- Mise à disposition de personnel en « Services Civiques » dans chaque école : temps d'accueil périscolaires et temps scolaires.

ACTIVITES PROPOSEES PAR LA MUNICIPALITE POUR LES ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES ET DE L'ECOLE PRIVEE SUR LES TEMPS SCOLAIRES

- Dispositif « le sport à l'école », en partenariat avec l'OMS, 4 disciplines proposées pour les élèves des classes GS maternelles et des classes élémentaires : Judo, Hand, Basket et Gym.
- Convention avec le Pôle Cycliste Stéphanois pour les élèves des écoles élémentaires : apprentissage du vélo et du savoir « se déplacer à vélo » ;
- Intervention de l'association « HANDISPORT » dans chaque école pour les élèves de CM1 et CM2 : sensibilisation à la différence.
- Rencontre sportive inter-écoles sur une journée (fin juin au Stade Jean Tardy) : pour tous les élèves des écoles maternelles et élémentaires.
- Activité piscine : pour les élèves des classes élémentaires.
- Convention avec l'Ecole de Musique et des Arts : interventions auprès des élèves des classes de CE2 : présentation d'instruments de musique, ateliers chant et théâtre.
- Saison Culturelle : un spectacle offert aux élèves des classes maternelles et un spectacle offert aux élèves des classes élémentaires.
- Visite gratuite de l'Atelier- Musée « La Maison Du Passementier » : avec le support d'un dossier pédagogique pour les classes maternelles et élémentaires.

Heures du conte : **un rendez-vous enchanté à la médiathèque**

Tous les deux mois, la médiathèque ouvre grand les portes de l'imaginaire en proposant l'heure du conte et doudou conte, des moments privilégiés pour les enfants… et les parents !

Ces lectures animées par les bibliothécaires invitent les plus jeunes à découvrir des histoires drôles, poétiques ou merveilleuses, choisies avec soin. Ces événements sont conçus pour différents groupes d'âge et s'adaptent aux saisons.

Le doudou conte est le rendez-vous des tout-petits et de leurs parents ! Il est destiné aux enfants de quelques mois à 3 ans inclus. Ces séances se déroulent dans un cadre doux et chaleureux, où les tout-petits peuvent écouter des histoires adaptées à leur âge, souvent agrémentées de chansons et d'activités sensorielles. Le doudou conte est une belle introduction au monde des livres, favorisant le lien entre parent et enfant.

L'heure du Conte accueille les enfants de 4 à 10 ans et leur permet de découvrir des récits variés, allant des contes classiques aux histoires modernes.

Durant l'hiver, l'heure du conte se transforme en Contes en pyjama. Ces soirées spéciales encouragent les enfants à venir confortablement habillés en pyjama, prêts à se blottir dans des coussins pour écouter des histoires de Noël avant de s'endormir.

Et lorsque l'été arrive, les bibliothécaires sortent leur chapeau et leur sac de livres afin de proposer des lectures en plein air, permettant aux enfants de profiter de l'été tout en restant connectés à la magie des histoires. Les récits sont souvent choisis pour évoquer l'aventure et la nature, dans une ambiance légère et estivale.

Les séances durent de 30 à 45 minutes et sont entièrement gratuites (sur inscription). Elles constituent une belle occasion de partager un instant de calme, de curiosité et de rêve, tout en cultivant le goût des livres.

Que vous soyez de fidèles habitués ou nouveaux lecteurs, n'hésitez pas à venir vivre ces instants suspendus !

Prochains rendez-vous :

> **mercredi 11 février**
10h - Heure du conte

> **mercredi 25 février**
10h – Doudou conte

> **mercredi 4 mars**
10h – Heure du conte

> **mercredi 8 avril**
10h – Heure du conte

> **mercredi 22 avril**
10h – Doudou conte

> **mercredi 17 juin**
10h – Doudou conte

Janvier 2026 - musée et saison culturelle

Le festival photographie, un vrai succès !

Vous avez été nombreux à franchir les portes du musée pour venir découvrir le travail des photographes sélectionnés pour le festival. Cette année le thème du végétal était mis à l'honneur. Ainsi, Hervé Nègre, Camille Bourhis et Catherine Fabre ont chacun à leur façon donné une vision artistique de ce thème.

En parallèle, les classes de Saint-Jean-Bonnefonds sont venues visiter le musée et ont pu profiter d'ateliers d'arts plastiques leur permettant d'exprimer leur créativité.

Un beau succès donc pour la 1ère édition de ce festival. Nous vous donnons rendez-vous à l'automne prochain pour la 2ème édition !

Une nouvelle exposition au musée !

Terre textile par excellence, le continent africain regorge de savoir-faire qui ont fait sa renommée. Ainsi, partez à la découverte de certains de ses tissus propres à l'Afrique de l'Ouest, aux motifs et couleurs uniques.

Pour faire rayonner cette exposition, l'équipe du musée vous a préparé toute une série d'animations : ateliers créatifs, visites dégustations, conférence, etc.

Rendez-vous dès le 1er février pour le lancement de cette nouvelle exposition pleine de surprises !

Saison culturelle

Zoom sur « Toutes les choses géniales... » le jeudi 29 janvier à 20h au Pôle Sportif du Fay. Tarif à partir de 10 euros.

La compagnie du Bonhomme présente :

«Les choses de la vie»... 1. Les glaces 2. Les batailles d'eau 3. Rester debout après l'heure habituelle et avoir le droit de regarder la télé..."

A l'âge de sept ans, un jeune garçon est confronté à la dépression de sa mère. Convaincu qu'il peut la soigner, il se met à écrire une liste de toutes les choses géniales dans le monde, de tout ce qui vaut la peine de vivre. Limitée au début à des choses simples, la liste grossit au fur et à mesure que le garçon, devenu adolescent puis adulte, traverse des épisodes importants de sa vie (rencontre amoureuse, mariage...) jusqu'à atteindre le chiffre d'un million. Comme un remède à la fatalité, elle lui apprendra finalement à exprimer ses émotions et vivre pleinement sa vie. Avec humour et simplicité, la pièce parle de notre rapport à la vie et à la mort. Comment se raconter et représenter sa vie ?

Une pièce qui se joue avec la complicité des spectateurs, impliqués tout du long du spectacle.

Retrouvez toutes les activités du Pôle Culture dans la rubrique « Agenda » !

Des animations
pour le plus grand nombre

Cette année encore, la mairie et le comité d'animation Saint-Jeandaire proposent des évènements pour les publics.

Voici le programme :

Samedi 31 janvier à 20h
Concert de musiques actuelles

L'école de musique et des arts organise son 1er concert de musiques actuelles à La Trame.

- **Quatre groupes se produiront sur scène :**
  Musique actuelle jeune de St-Jean,
  Musique actuelle de Solaure, Mojos Kids, Mozaïk.

Entrée Libre

Mardi 17 février, à partir de 15h
Carnaval

Rendez-vous au rond-point de la médiathèque pour défiler jusqu'à la place St Charles avec les enfants du centre de loisirs, les échassiers et la fanfare.

Venez déguiser pour danser, vous amuser puis assister à un spectacle et à l'embrasement de Monsieur Carnaval tout en dégustant les délicieuses bugnes et crêpes préparées par le comité d'animation.

Dimanche 12 avril à partir de 14h
Chasse aux œufs

Le comité d'animation proposera cette année encore sa traditionnelle chasse aux œufs pour les enfants au départ du stade Jean Tardy à partir de 14h.
Attention, dernier départ à 16h30.

Samedi 25 avril à partir de 14h
2ème édition de la Fête du printemps,

Fort du succès de l'évènement l'an dernier, le comité d'animation organisera sa 2ème Fête du Printemps sur la Place St-Charles.
Des jeux, des ateliers créatifs et pédagogiques, des stands d'artisanat seront proposés au public tout l'après-midi.

Plus d'infos à venir en vous connectant à l'appli illiwap **– Saint-Jean-Bonnefonds ou par mail à : comitedanimation42650@gmail.com**

Samedi 13 juin, Place St-Charles
à partir de 18h30
Fête de la Musique

L'école de musique et des arts organisera la Fête de la Musique et comme l'an dernier, plusieurs groupes seront programmés.
Buvette et snacking sur place.

Samedi 20 juin
Essaie ton sport

Pour la 6ème année, les associations sportives de la commune vous proposeront d'essayer leurs disciplines avant de faire le choix de votre activité pour la rentrée.

Gratuit – Stade Jean Tardy de 9h à 13h

Vendredi 3 juillet
Pique nique et cinéma en plein air

A partir de 18h30, si le beau temps est de la partie venez vous installer pour pique-niquer en famille sur la pelouse du stade. En attendant la projection, les enfants pourront jouer en toute sécurité.
Cette année la mairie a choisi de projeter le film «God save the Tuche»

Gratuit – Buvette sur place

Ville active et sportive

Le 30 Octobre dernier, à Nice, j'ai eu le plaisir de participer à la cérémonie nationale de remise du label ville active et sportive 2025.

A cette occasion, notre commune a été labellisée 2 lauriers comme 192 autres communes de FRANCE pour ses intiatives et sa politique en faveur du développement de l'activité physique et sportive pour tous et ceci pour 3 ans.

Cette récompense, remise ce jour là par Mme Marina FERRARI ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative, honore notre commune.

Elle honore surtout l'énergie collective déployée en matière de sport avec des élus engagés en particulier au moyen de l'office municipal des sports, des services municipaux mobilisés, des équipements et installations de qualité, des associations dynamiques mais aussi et surtout des éducateurs et des bénévoles passionnés.

Tout ceci rend possible une ambition, celle de donner à chacun l'envie et la possibilité de bouger davantage, dans un esprit d'inclusion et de partage, que ce soit à l'école, en centre de loisirs et bien évidemment dans nos clubs.

Cette récompense n'est pas celle du maire ou des élus, elle est surtout celle de ceux qui, au quotidien, au bord des terrains comme éducateurs bénévoles ou salariés, comme président ou trésorier de nos associations, comme simple bénévole, oeuvrent pour la cause du sport sur notre commune.

Nous faisons ainsi collectivement en sorte de faire du sport une belle cause mais aussi un levier de santé ce qui est tout aussi essentiel.

MILLÉSIME 2025, CÉRÉMONIE NATIONALE 30 OCTOBRE 2025, NICE

Nous pouvons être fiers
de cette récompense car nous la méritons

Sakura zen, soins bien-être, relaxants et énergétiques

Réjane Loy est installée à St-Jean Bonnefonds, 63, rue Victor Hugo depuis octobre 2024.

Sur rendez-vous, après un petit temps d'entretien, elle vous proposera un soin personnalisé :
massage aux pierres chaudes, massage balinais, massage hawaïen, massage avec des pochons aux herbes, reiki, massage du visage kobido ou encore réflexologie plantaire.

Pour celles et ceux qui souhaitent apprendre une technique de soins pour leur routine bien-être, elle organise des ateliers :
fin janvier : auto-massage du visage,
fin février : auto-massage chinois,
fin mars : méditation.

Dans son cabinet, vous pourrez également acheter des bols tibétains, des produits de litho-thérapie et des cartes cadeau.Réjane intervient également en entreprise pour des massages assis ou pour des ateliers.

Informations pratiques :

- Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 19h
- Soin personnalisé d'une heure : 70€
- Atelier : 45€ la séance de 1h30 (limité à 3 personnes par séance)
- Réservation sur planity ou par téléphone au 07 69 47 26 27
- Carte cadeau en vente sur place ou par mail.
- A retrouver sur facebook et instagram

stormyandcrocs@gmail.com
07 68 82 70 23

Stormy and crocs, une pension canine mais pas que ....

Depuis le 1er décembre, Maëlys Alves a réalisé son rêve en créant son entreprise.
Du haut de ses 20 ans, elle a transformé sa passion en métier. Après un BAC professionnel de conduite d'activités d'élevage et d'hébergement dans le secteur canin/félin et un brevet de maîtrise d'éducateur comportementaliste canin, félin et NAC, elle propose ses services aux propriétaires d'animaux de compagnie.

Rue de la creuse, juste à côté de l'entrée du pôle sportif et festif du Fay, elle a installé une pension canine avec des parcs individuels de 50m² avec pelouse et gravillon équipés chacun d'une cabane de 4m² chauffée en hiver et rafraîchie en été. Un parc de détente permet de faire jouer les chiens et des options complémentaires à la pension sont proposées comme des promenades individuelles, des jeux ou des séances d'éducation.

En complément de cette activité, Maëlys intervient comme éducatrice comportementaliste chez elle ou à domicile. Elle propose un suivi personnalisé et adapté à chaque chien, mais aussi à chaque binôme maître/chien.

N'hésitez pas à la contacter.

Attention : les réservations pour cet été ont déjà commencé, ne tardez pas si vous êtes intéressés.

Expression des listes

La rubrique "Expression des listes" est ouverte aux listes du conseil municipal.
Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Un nouvel élan pour Saint-Jean

Saint-Jean avenir

Pas d'expression de liste en raison de la campagne électorale

JANVIER

Jeudi 22 janvier
09:30 – 11:30
Atelier numérique
Naviguer sur internet – France Services

Vendredi 23 janvier
Fin collecte sapins de Noël

18h30
Semaine artistique Ecole de Musique et des Arts
Espace jeunesse

Samedi 24 janvier
9h-12h
Atelier motricité parents / enfants
Pôle sportif du Fay

Jeudi 29 janvier
20h
Spectacle «TOUTES LES CHOSES GENIALES»
Pôle sportif du Fay

Vendredi 30 janvier
16:00 – 19:00
Don du sang
Pôle sportif

FÉVRIER

Lundi 2 février
12:30 – 15:30
Permanence EPE
France services

Mardi 3 février
13:30 – 15:00
Portage de livres à domicile

14:30 – 16:30
Conférence «L'UE et la question migratoire»
La Trame

Mercredi 4 février
17:30 – 18:30
Club ados
Médiathèque

Jeudi 5 février
14:00 – 17:00
Permanence Mutuelle
France services

20:00 – 21:00
Spectacle - 4211 km
L'échappé

9h30 à 17h
Forum intercommunal de l'emploi
La Talaudière

9-22 février 2026
Fermeture France Services

Mardi 17 février
14h30
Carnaval

Mardi 24 février
09:00 – 12:00
Permanence Mutuelle
France services

Jeudi 26 février
9h30
Atelier numérique
France services

Vendredi 27 février
20h
Spectacle - Sanseverino tout seul
L'échappé

MARS

Lundi 2 mars
12:30 – 15:30
Permanence EPE
France services

2–7 mars 2026
Fête du livre

Mardi 3 mars 2026,
13:30 – 15:00
Portage de livres à domicile

14:30 – 16:30
Conférence Les femmes dans le monde arabo-musulman
La Trame

Jeudi 5 mars
19:00
Conseil municipal
Mairie

Dimanche 8 mars
Trail Saint-jeandaire

Vendredi 13 mars
20:30 – 21:30
Spectacle - ¡ Noces !
L'échappé

Dimanche 15 mars
Élections municipales
1er tour

Dimanche 15 mars
Olympiades de la coinche
EACB

Jeudi 19 mars
14:00 – 17:00
Permanence Mutuelle
France services

Dimanche 22 mars
Élections municipales
2ème tour

Lundi 23 mars
12:30 – 15:30
Permanence EPE
France services

Vendredi 27 mars
20:00
Spectacle «Le silence de la mer»
La Trame

AVRIL

Mercredi 1er avril
17:30 – 18:30
Club ados
Médiathèque

Jeudi 2 avril
20:00
Spectacle «ZAI ZAI ZAI ZAI»
La Trame

Vendredi 3 avril
14:00
Spectacle en gaga
La Trame

Mardi 7 avril
13:30 – 15:00
Portage de livres à domicile

13–18 avril
Fermeture France Services

Mardi 21 avril
14:30 : 16:30
Conférence L'histoire du livre
L'échappé

Dimanche 25 avril
SEL - Bourse d'échange
Chapiteau Pôle Festif

Concert de printemps Union musicale
La Trame

MAI

Lundi 4 mai
12:30 – 15:30
Permanence EPE
France services

Mardi 5 mai
13:30 – 15:00
Portage de livres à domicile

14–15 mai
Fermeture services municipaux sauf Médiathèque

Lundi 18 mai
14:30 – 16:30
Conférence Le western et l'histoire des USA
La Trame

Samedi 23 mai
Nuit des Musées

JUIN

Lundi 1 juin
12:30 – 15:30
Permanence EPE
France services

Mardi 2 juin
13:30 – 15:00
Portage de livres à domicile

Mercredi 3 juin
17:30 – 18:30
Club ados
Médiathèque

Samedi 6 – dimanche 7 juin
70 ans football club

Mardi 9 juin
14:30 – 16:30
Conférence «Le rire c'est sérieux»
L'échappé

Vendredi 12 juin
18:30
Soirée des Trophées du sport
La Trame

Vendredi 19 juin
Kermesse école de la Baraillère
Cour école

Samedi 20 juin
Essaie ton sport
Stade Jean Tardy

Lundi 22 juin
12:30 – 15:30
Permanence EPE
France services

Vendredi 26 juin
Kermesse sou des écoles Lamartine
Stade Jean Tardy

Samedi 27 juin
Kermesse école privée Saint-Joseph
Stade jean Tardy

JUILLET

Vendredi 3 juillet
Kermesse école du Fay
Pôle sportif du Fay

Vendredi 3 juillet
Ciné plein air + pique nique
Stade Jean Tardy

Saint-Jean-Bonnefonds

Ville Active & Sportive

TRAIL Saint Jeandaire

DIMANCHE 8 MARS 2026

1€ reversé par inscription à l'association L'enfant et sa famille

TRAIL
• 17 KM • 15 € •
Départ 9h

COURSE NATURE
• 7 KM • 7 € •
Départ 9h15

COURSE ENFANTS
• GRATUIT •
Départ 10h

Réalisation : AURA IMPRIMEURS. Illustrations : ArthurHidden, Freepik. Ne pas jeter sur la voie publique.

trail-saint-jeandaire.sitew.fr

Inscriptions : *https://in.njuko.com/altichrono_saintjeandaire_2026*
ou directement sur *altichrono.fr*

keepcool SOCIAL SPORTS CLUB

ATOUSPORTS

OMS Office Municipal des Sports

ALL COURSES

UNAL

BOUCHERIE DE LA CHAZOTTE

TDR terre de running Saint Etienne

Crédit Mutuel